

Le Conseil fédéral > Département: DFI > Service: SLR

Contact Plan du site DE FR IT RM EN

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR
Guide juridique sur la discrimination raciale

Recherche

Introduction	Cadre juridique	Différents domaines	Moyens extrajudiciaires de règlement des conflits	Informations à l'intention des centres de conseil	Définitions et bibliographie	
---------------------	-----------------	---------------------	---	---	------------------------------	--

Guide juridique sur la discrimination raciale

Différents domaines

Internet et médias (<https://www.rechtsratgeber-rassismus.admin.ch/f159.html>)

Internet et médias

Les contenus et discriminations à caractère raciste apparaissent aussi bien dans les médias classiques que dans les nouveaux médias. Ils peuvent prendre la forme de courriers de lecteur, d'articles de presse, de communiqués de presse ou encore de contributions à des sites Internet ou des blogs. À ce sujet, on parle souvent de discours de haine ou *hate speech* en anglais. Il s'agit en fait d'injures racistes ou de propos qui incitent à la haine envers un groupe de personnes. Les contenus racistes peuvent aussi être dirigés contre une personne en particulier. Factsheet de la CEDH.

Les contenus racistes publiés sur Internet sont contraires au droit, au même titre que ceux tenus dans la vie réelle. Lorsqu'ils visent une personne en particulier (on parle alors de cyberharcèlement), il y a violation des dispositions de droit civil sur la protection de la personnalité (art. 28 CC). Par ailleurs, si la plateforme en ligne où sont publiés ces contenus peut être considérée comme publique, il y a potentiellement infraction à la norme pénale antiraciste (art. 261bis CP). Bien souvent, les autorités de poursuite nationales ne sont pas en mesure d'agir directement, car les contenus incriminés sont stockés sur des serveurs étrangers, ce qui complique la procédure.

Principaux cas de figure

Internet et réseaux sociaux

Presse écrite, télévision et radio